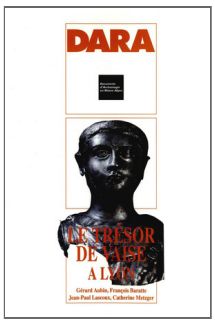

Gérard Aubin, François Baratte, Jean-Paul Lascoux et Catherine Metzger

Le trésor de Vaise à Lyon (Rhône)

Alpara

L'environnement archéologique du trésor de Vaise

Jean-Paul Lascoux, Pierre Jacquet et Woijtek Widlak

DOI : 10.4000/books.alpara.1960
Éditeur : Alpara
Lieu d'édition : Lyon
Année d'édition : 1999
Date de mise en ligne : 2 juin 2016
Collection : DARA
EAN électronique : 9782916125411

OpenEdition Books

http://books.openedition.org

Référence électronique
LASCOUX, Jean-Paul ; JACQUET, Pierre ; et WIDLAK, Woijtek. *L'environnement archéologique du trésor de Vaise* In : *Le trésor de Vaise à Lyon (Rhône)* [en ligne]. Lyon : Alpara, 1999 (généré le 09 juin 2023). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/alpara/1960>. ISBN : 9782916125411. DOI : https://doi.org/10.4000/books.alpara.1960.

Ce document a été généré automatiquement le 9 juin 2023. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

L'environnement archéologique du trésor de Vaise

Jean-Paul Lascoux, Pierre Jacquet et Woijtek Widlak

1 La plaine alluviale de Vaise décrit, sur la rive droite de la Saône, un long arc tendu aux pieds des massifs du Mont-d'Or et des Monts du Lyonnais, avant de se resserrer brusquement à l'est, à l'entrée du défilé de Pierre Scize **(fig. 1)**. Elle est isolée, de fait, par des reliefs que l'on ne saurait considérer toutefois comme des obstacles infranchissables puisque des axes naturels de communication la relient, soit à la presqu'île par la rive droite de la Saône, soit à Fourvière par les talwegs qui échancrent les plateaux.

2 C'est au sud-est de cette plaine qu'est établi le site de Charavay, lieu d'une opération d'archéologie préventive[1] et de la découverte des deux dépôts d'orfèvrerie présentés dans cet ouvrage.

1 - Le site de Charavay dans la plaine de Vaise à Lyon.

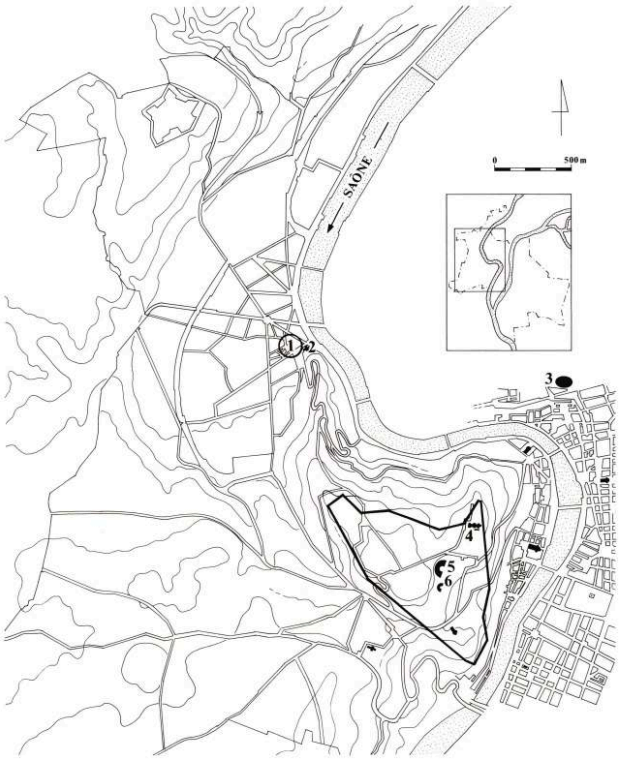

1 : Charavay
2 : Saint-Pierre de Vaise
3 Amphithéâtre
4 : Fourvière
5 : Théâtre
6 : Odéon

3 Présentation de l'étude

4 Cette étude se propose d'analyser les données archéologiques qui permettraient de préciser, avec celles des autres contributions de cet ouvrage, quels furent les auteurs et les circonstances de l'enfouissement des deux dépôts. Pour cela, trois approches ont été privilégiées. Elles sont complémentaires et remédient dans une certaine mesure au déficit de l'information. La première, consacrée à l'évolution des formes de l'occupation du site, aborde la question de la destination des différents bâtiments ou ensembles de construction qui se sont succédés. Elle examine aussi les arguments en faveur du maintien ou de l'abandon de l'habitat entre le IIe s. et le IIIe s. ap. J.-C. ; ce point étant particulièrement important pour appréhender le contexte des deux dépôts. La seconde porte sur les comparaisons entre le site de Charavay et les autres sites de la plaine de Vaise. Elle détermine les grandes composantes de l'occupation de la plaine et la manière dont celles-ci ont évolué. Cette approche, pour le IIIe s. et le IVe s. ap. J.-C., modifie notablement les conclusions que l'on aurait été amené à porter au vu du seul site de Charavay. La troisième concerne les dépôts proprement dits. Elle expose les éléments de chronologie, les traces de leur dissimulation et leur composition.

5 Cette étude emprunte à un mémoire de maîtrise (Lascoux 1994) la chronologie et les restitutions du site de Charavay. Elle se réfère également aux synthèses développées dans ce travail universitaire et dans le volume de la collection des Documents d'archéologie en Rhône-Alpes consacré à Vaise à l'époque antique (Delavai *et al.* 1995),

complétées par les résultats des découvertes les plus récentes. Parmi cette documentation on mettra en garde le lecteur contre le caractère provisoire des chronologies et des interprétations des rapports de fouille et, d'autre part, contre les hypothèses de restitution des occupations du site de Charavay étayées parfois par trop peu de preuves matérielles. Toutefois, les limites imposées à cette étude sont ailleurs. Elles sont consécutives aux destructions du site, en particulier à l'arasement des sols du IIIe s. et IVe s. ap. J.-C., qui ne permettent pas de disposer de faits précis quant à la nature des contextes et à la chronologie relative des deux dépôts.

Le site de Charavay

6 L'évolution du site pendant l'Antiquité se décompose en trois périodes du Ier s. av. J.-C., au IVe s. ap. J.-C.

7 La plus ancienne se rapporte à une occupation effective du site, dont les traces sont insuffisantes pour en comprendre la destination.

8 Les vestiges de la seconde, datés vers 30 av. J.-C. au plus tôt, appartiennent à un établissement de type rural, peut-être à vocation agricole.

9 Les constructions de la dernière période s'inscrivent à l'intérieur de deux îlots qui, créés à la fin du règne d'Auguste ou au début de celui de Tibère, se maintiennent jusqu'au IVe s. ap. J.-C. Pendant le Ier s. ap. J.-C., la densité des constructions à l'intérieur des parcelles ne cesse de croître, puis se stabilise aux siècles suivants. Au IVe s. ap. J.-C., l'installation d'un atelier de potier marque une mutation importante de l'occupation avant l'abandon du site.

Les tout premiers vestiges

10 La première occupation gallo-romaine s'intercale entre une couche contenant du mobilier de La Tène finale et l'apparition de l'occupation suivante, vers 30 av. J.-C. Le mauvais état de conservation des vestiges ne facilite par leur interprétation **(fig. 2)**. Un foyer et quelques trous de poteaux, sans organisation particulière, témoignent peut-être de l'existence d'un habitat dans la partie est du site **(fig. 2, A)**. Au sud-ouest, une vaste dépression peu profonde, dont l'origine est probablement naturelle, conserve des traces d'aménagements spécifiques. Concentrées au nord-ouest de la dépression, ces traces suggèrent que seule cette partie était utilisée. L'intérieur de la dépression est tapissé d'une couche organique près de laquelle sont implantés deux trous de poteaux. À l'extérieur, un alignement de cinq trous de poteaux double partiellement sa limite nord. Plus à l'ouest, trois négatifs oblongs conservaient les traces de planches de bois carbonisées **(fig. 2, B)** ; restes modestes, vraisemblablement, d'un platelage, ayant eu pour fonction de stabiliser l'accès à cette dépression.

2- Les vestiges du Ier s. av. J.-C.

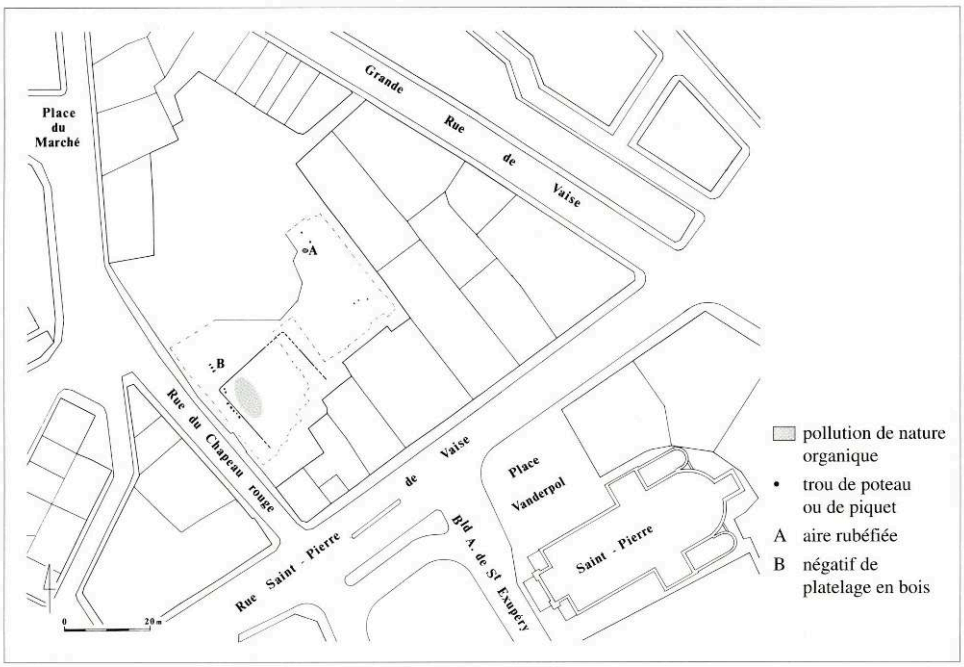

Une vaste demeure à caractère rural

11 Vers 30 av. J.-C., les installations précédentes sont abandonnées pour une nouvelle construction dont les vestiges, quoique fragmentaires, permettent de reconnaître le plan et la destination du bâtiment. Ils se répartissent en deux ensembles distincts tant par leur organisation spatiale, leur technique de construction, que par leur équipement.

12 Le premier, à l'est, se compose d'une série de pièces contiguës disposées en L, délimitant un espace ouvert dont le sol est constitué essentiellement de matière organique **(fig. 3, A)**. Les murs, dont la largeur n'excède pas 0,10 m, sont en terre sans trace d'ossature de bois. Les sols intérieurs sont, au nord, en terre battue, à l'ouest, en petits fragments de schistes pollués par des matières organiques. Aucune de ces pièces n'est équipée de foyer.

13 À l'ouest, le second ensemble **(fig. 3, B)** s'organise sur un espace ouvert possédant un mur bahut, témoin de l'existence d'un portique ou d'un jardin. Autour de cet espace central s'élevaient au moins trois corps de bâtiment dont un seul a laissé des traces. Ses murs, construits également en terre, sont, contrairement à ceux de l'ensemble précédent, raidis par une ossature de bois dont les dimensions et l'organisation des empreintes en négatif suggèrent qu'il comportait un étage. D'autre part, outre les sols de terre battue, ce corps de bâtiment conservait un sol construit et des foyers qui équipaient les pièces. Cette occupation peut être interprétée comme un habitat, élevé sur un espace d'agrément, articulé à une partie utilitaire. Sa restitution par symétrie, selon l'axe médian du mur bahut, porte sa surface à 2000 ^{m2} minimum, ce qui incite à considérer que ces deux ensembles appartiennent à une vaste demeure rurale, dont ils constitueraient la *pars rustica* et la *pars urbana.*

3- Une vaste demeure augustéenne

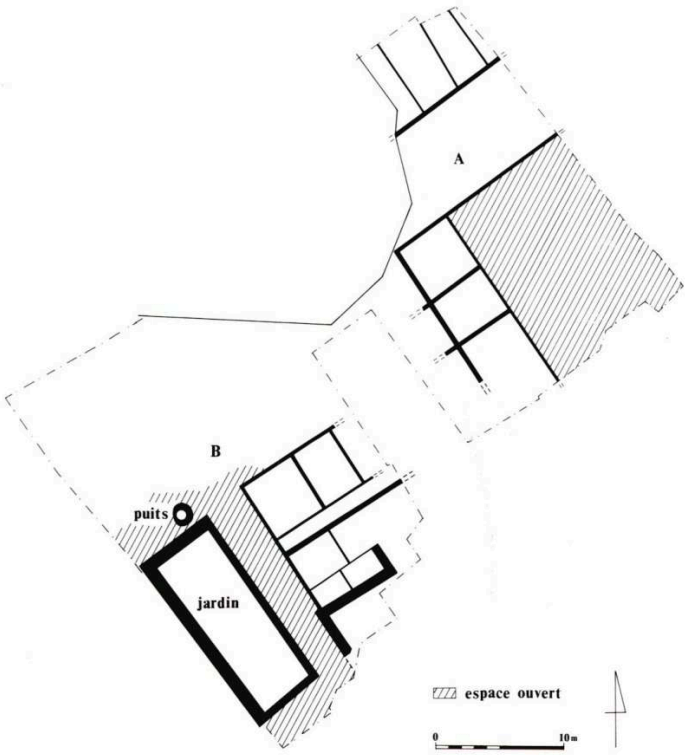

L'apparition d'un urbanisme

14 Après la destruction du bâtiment de la période précédente, les nouvelles constructions sont élevées à l'intérieur de deux îlots incomplets dont les façades occidentales ouvrent sur une voie nord-sud **(fig. 4)**. La largeur de sa chaussée, selon l'axe de symétrie de l'égout du IIe s. ap. J.-C., est approximativement de 42 pieds (12,40 m)[2], soit une valeur supérieure de 1,5 pied à celle des voies de grande communication, par exemple la voie d'Aquitaine mesurant 41 pieds. Seule une voie, dans le secteur de Vaise, peut répondre à cette définition, la voie de l'Océan. La largeur de la voie est-ouest **(fig. 4)**, séparant les deux îlots, est moins importante 21 pieds (environ 6 m), c'est-à-dire comparable à celle de certaines rues découvertes à l'intérieur de la colonie.

4- Les îlots et leurs organisations internes

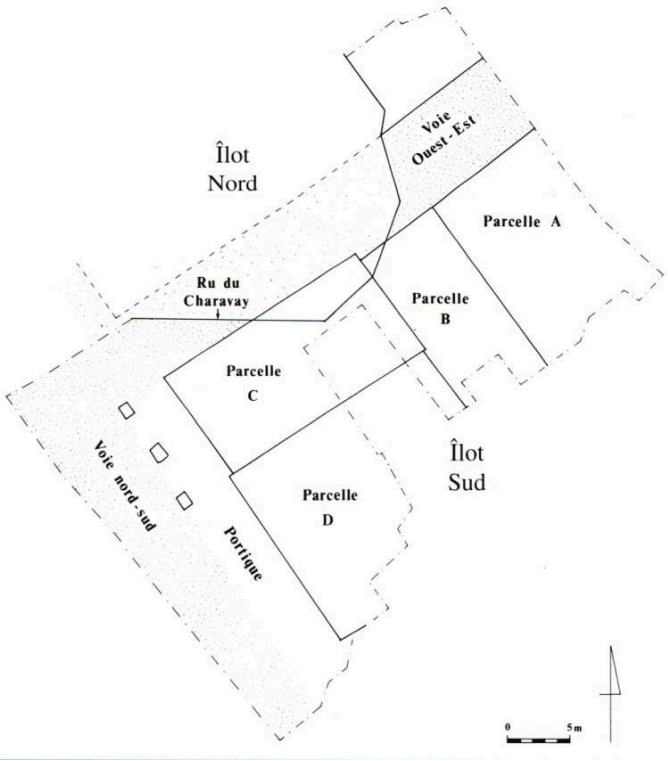

15 Les façades occidentale et septentrionale de l'îlot sud, le plus complet, s'étendent sur une longueur de 25 m et 40 m portique inclus. La façade occidentale, dont on est assuré du prolongement hors des limites de la fouille, peut être prolongée sans risque d'erreur des deux entraxes des piliers du portique. Sa longueur portée ainsi à 116 pieds, soit de peu inférieure à 120 pieds, suggère que l'îlot s'inscrit à l'intérieur d'un îlot théorique de la dimension d'un jugère (240 x 120 pieds soit 71 m x 35,50 m).

16 D'autre part, l'intérieur de l'îlot sud est divisé, sur la façade septentrionale, en plusieurs parcelles dont le fond pourrait s'appuyer sur l'axe médian est-ouest de l'îlot. Néanmoins, l'espace restreint alors réservé au développement des constructions à l'arrière de ces parcelles incite à retenir avec réserve une telle hypothèse. De l'évolution des parcelles et de leur construction se dégagent les différentes caractéristiques du bâti.

Évolution de l'habitat et des entrepôts de l'îlot sud

L'évolution au Ier s.

17 L'habitat de la parcelle À est composé à l'origine d'un corps de bâtiment comprenant un minimum de six pièces aux sols de terre battue et équipées pour quelques-unes de foyers dont seules les soles de brique étaient conservées **(figs. 5, 6a).** Disposé en front de rue, le bâtiment ouvre au sud sur un espace ouvert dont les sols sont composés de fragments de schiste et/ou de granite. Ses fondations sont en granite, liées au mortier. Le fait qu'elles soient peu profondes et étroites privilégie l'hypothèse d'une construction de plain-pied plutôt que celle d'une construction à étage, néanmoins possible en raison de la trame relativement dense des fondations.

18 Au milieu du Ier s. ap. J.-C., ce bâtiment est reconstruit à l'identique. La présence dans les fondations, d'encoches rectangulaires de faible section, atteste l'utilisation de montants en bois dans son élévation. Leur entraxe régulier, suffisant pour accueillir des ouvertures, renvoie à un procédé de construction à ossature de bois sans étage, ce que suggère aussi l'absence de traces de supports de fort gabarit, en particulier aux angles. On retrouve à l'intérieur de ce bâtiment les équipements déjà mentionnés à l'état précédent **(fig. 6b)**.

5- Les îlots au Ier s. ap. J.-C.

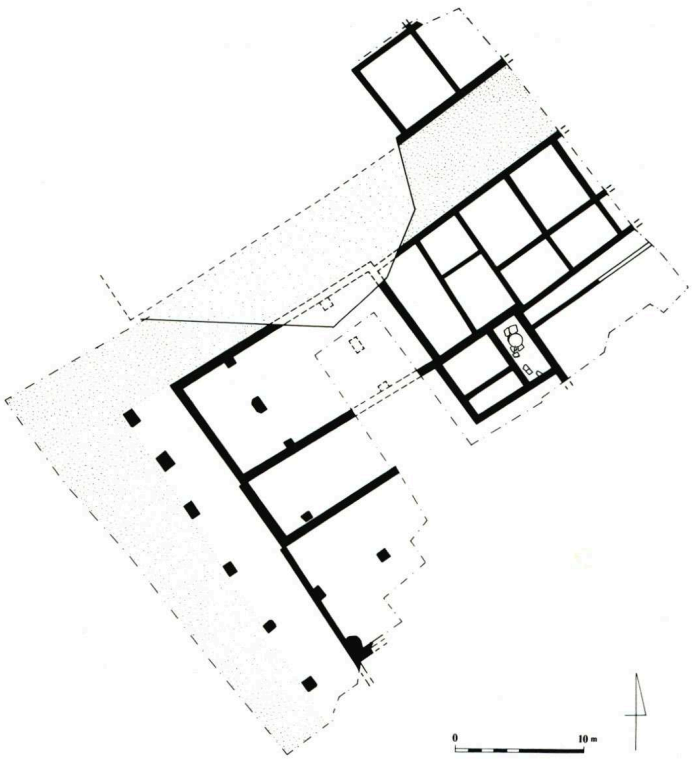

19 La dernière évolution est marquée par la construction d'un portique ou d'une galerie sur la cour. Cet ajout ne modifie apparemment en rien la destination du bâtiment sur rue **(fig. 6c)**.

6- L'évolution de l'habitat de la parcelle À au Ier s. ap. J.-C.

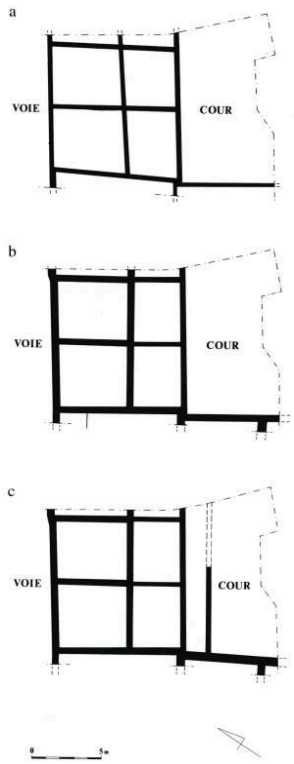

20 L'habitat de la parcelle B est implanté tout d'abord en front de rue puis s'étend ensuite, au cours du Ier s. ap. J.-C., en fond de parcelle. Du premier état du bâtiment sur rue, seule la façade septentrionale est conservée.

21 Le second état du bâtiment reconstruit à son emplacement est plus complet. Celui-ci s'insère entre les murs est et ouest des parcelles mitoyennes sur lesquels il s'appuie directement, comme ce sera également le cas pour les constructions qui lui succéderont. Il subsiste de ce second état la façade sur rue et une cloison intérieure **(fig. 7a)**. Sa façade sur cour devait être approximativement dans l'alignement des autres façades, c'est-à-dire à l'endroit où un changement dans la composition des sols suggère la transition entre un espace couvert et un espace ouvert. Sa façade sur rue possédait une ossature bois dont les montants verticaux reposaient sur des dalles de granite. Cette technique de construction devait permettre de stabiliser l'élévation en terre de la façade qui était désolidarisée du reste du bâtiment. Outre cette exception, les autres fondations sont des radiers très étroits, formés d'une seule assise de pierre et de fragments de briques qui supposent une construction sans étage.

22 Au milieu du Ier s. ap. J.-C., le troisième état correspond à la reconstruction complète du bâtiment sur rue. Son espace intérieur est subdivisé en deux pièces. La première, dans l'angle sud-est, est dotée d'un sol de *terrazzo* et d'un décor peint. La seconde est équipée d'une banquette chauffante disposée contre la façade sur rue **(fig. 7b)**. Le reste de cette pièce, outre sa fonction propre, devait également permettre la desserte de la cour et du nouveau bâtiment construit en fond de parcelle. Ce bâtiment arrière, dont on ne possède qu'un plan partiel est subdivisé au moins en deux pièces. Ces nouvelles constructions possèdent des fondations larges construites en granite lié au mortier. Les matériaux et les dimensions suggèrent qu'elles ont pu recevoir un étage, d'autant que

les portées sont suffisamment courtes pour justifier l'emploi, sans mur intermédiaire, de poutres d'un seul tenant.

23 Dans la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. l'habitat de la parcelle B est de nouveau reconstruit dans sa totalité. Le bâtiment sur rue (quatrième état) est alors divisé en trois pièces dont les cloisons de terre reposent sur des sablières de bois **(fig. 7c)**. La cour, réduite au tiers de sa surface, est équipée d'un puits. Le reste est subdivisé en deux pièces dont l'une possède une sole de foyer construite en brique. Tous les sols des pièces sont en terre battue. Les fondations sont faites de schiste lié au mortier. Comme précédemment, les matériaux, les dimensions et les portées suggèrent que l'habitat de cette parcelle était encore doté d'un étage. L'évolution du bâtiment arrière est inconnue.

7- L'évolution de l'habitat de la parcelle B au Ier s. ap. J.-C.

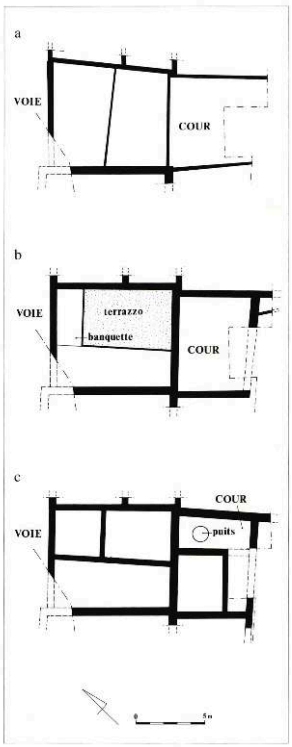

24 La transformation des entrepôts des parcelles C et D diffère nettement de celle de l'habitat qui vient d'être décrit. Elle aboutit cependant, elle aussi, à une densification des constructions dans les parcelles. La parcelle C est occupée dès l'origine par un bâtiment qui ne sera jamais modifié. À l'opposé, la parcelle D est initialement un espace ouvert avant d'être construit, puis divisé en deux parcelles D1 et D2.

25 Le bâtiment de la parcelle C'est une construction de forme rectangulaire, sans aucune subdivision interne, dont la façade occidentale est doublée d'un portique **(fig. 8)**. Elle est dotée d'un système de reprise de charges assuré par des piliers engagés qui, disposés symétriquement sur les faces internes des murs nord et sud, devaient être destinés à recevoir les fermes d'une charpente ou les poutres maîtresses d'un plancher. Cette hypothèse, qui suppose l'existence d'un ou plusieurs étages, est justifiée par l'observation des fondations y compris celles des piliers du portique, puissantes et profondes. On retire l'impression d'un projet délibéré de créer un espace d'un seul

tenant en rez-de-chaussée, peut-être un entrepôt, ou tout du moins un local à vocation commerciale, surmonté d'un ou plusieurs étages, éventuellement réservé à l'habitat. Selon ce point de vue, il pourrait donc s'agir d'un immeuble de rapport.

26 La parcelle D était soit initialement non lotie, soit un espace ouvert servant de cour à l'habitat attenant au sud **(fig. 8a)**. Elle est occupée ensuite par un **(fig. 8b)**, puis par deux entrepôts **(fig. 8c)** après avoir été probablement aliénée dans la seconde moitié du Ier ap. J.-C. Le plan des bâtiments, même partiel, n'offre aucune ambiguïté quant à leur destination. Il se rapporte à un type d'entrepôt connu et abondamment commenté. Les fondations de leurs piliers, maçonnées mais peu profondes, permettent d'écarter l'existence d'un étage. Il en est de même pour les piliers des portiques construits dans la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C..

8- L'évolution de l'habitat de la parcelle C et des entrepôts de la parcelle D au Ier s. ap. J.-C.

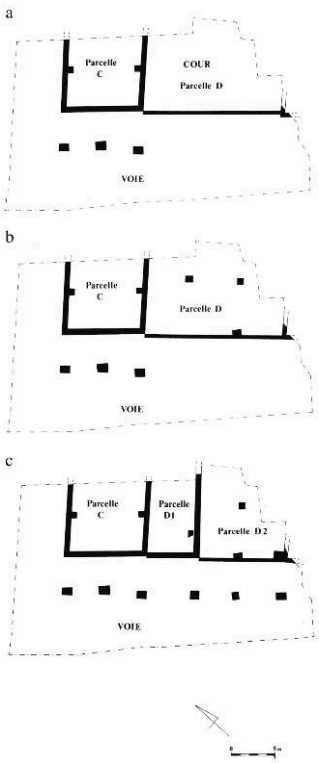

L'évolution au IIe s.

27 Le début du IIe s. ap. J.-C. est marqué par une vague de reconstructions et par la création d'un grand collecteur sous la chaussée de la voie de l'Océan **(fig. 9)**. L'emploi d'un même mortier dans les fondations de l'îlot nord, de la parcelle A et dans les maçonneries de l'égout, indique probablement que ces travaux se rapportent à un projet d'ampleur, dont néanmoins les entrepôts de l'îlot sud sont exclus. La densité des constructions à l'intérieur des parcelles A et B atteint son maximum. Les techniques de construction et les plans n'évoluent guère cependant par rapport au siècle précédent.

9- Les îlots au IIe s. ap. J.-C.

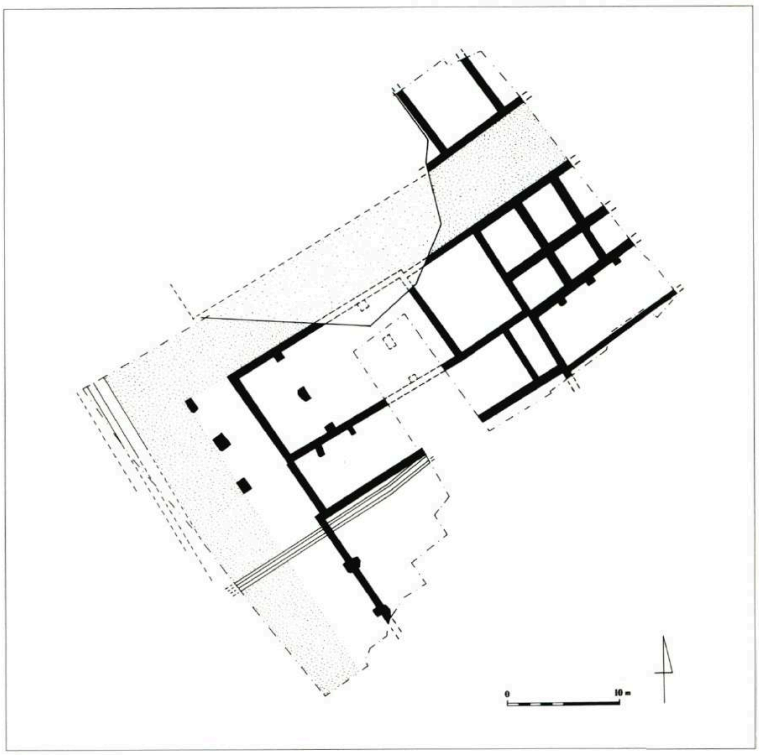

28 Sur la parcelle A, le bâtiment sur me est entièrement reconstruit sur le même plan. Il comprend alors toujours un minimum de six pièces dont les dimensions relativement faibles et la puissance des fondations indiquent qu'il était, peut-être, doté d'un étage. À l'arrière de ce bâtiment, une série de trois piliers appuyés contre sa façade méridionale et un mur situé plus au sud, se prêtent au moins à deux restitutions différentes de l'organisation de l'espace à l'emplacement de la cour de l'état précédent : dans la première, les piliers engagés seraient un décor de façade et le mur sud appartiendrait à un autre bâtiment, en fond de parcelle ; dans la seconde, ces piliers supporteraient la charpente d'un bâtiment occupant l'espace de la cour d'origine. L'emploi de briques de section semi-circulaire pour les piliers, matériau souvent réservé aux éléments décoratifs, invite à privilégier la première hypothèse. L'absence de toute subdivision et de tout équipement particulier à l'intérieur du nouveau bâtiment, quelle que soit l'hypothèse que l'on privilégie, indique que celui-ci était destiné à un tout autre usage que domestique, peut-être à un entrepôt.

29 Malgré des destructions ultérieures qui ne permettent de comprendre ni son organisation interne ni ses équipements, l'habitat de la parcelle B est également reconstruit selon un plan de masse identique. Il subit néanmoins quelques évolutions. La cour, toujours équipée d'un puits, est désormais dallée. Plus remarquable, la partie habitat à l'arrière du bâtiment sur rue s'étend à l'ouest au détriment d'une parcelle mitoyenne comme en témoigne la disparition du mur nord-sud de l'état précédent, mais aussi la reconstruction et le prolongement du mur est-ouest.

30 Sur la façade occidentale, la disparition des niveaux du Ile s. ne permet pas de juger de l'évolution du bâtiment de la parcelle C. Les deux entrepôts des parcelles D1 et D2 perdurent et ne subissent que des transformations ponctuelles. Les plus importantes sont la disparition des portiques qui leur étaient associés et la reconstruction de la

façade de la parcelle D2. Les reprises de charges de cette nouvelle façade par des dalles prises dans la maçonnerie illustrent le retour à des techniques de construction du début du Ier s. ap. J.-C. Bien que la structure de bois puisse laisser supposer la présence d'un étage, l'absence de supports intermédiaires internes suggère plutôt une construction en rez-de-chaussée.

Les mutations de la fin de l'Antiquité

31 L'arasement général du site ayant entraîné la disparition des niveaux les plus récents, peu d'indices permettent d'établir l'existence formelle d'une occupation au cours du IIIe s. ap. J.-C. Cependant, celle-ci apparaît comme très probable, même si aucune reconstruction, ni évolution parcellaire, n'eut lieu avant la période suivante. En effet, on peut supposer que l'habitat et les entrepôts de l'époque antérieure sont encore en élévation compte tenu de la localisation de l'un des trésors dans l'angle intérieur du bâtiment sur rue de la parcelle B et du fait que les fosses n'investissent les parties construites et les espaces ouverts, qu'à partir du IVe s. ap. J.-C. Par ailleurs, le fait que l'atelier de la période suivante réutilise des bâtiments existants et que la voirie perdure jusqu'au début du IVe s. ap. J.-C. montre aussi que la forme urbaine était suffisamment prégnante pour avoir servi de cadre à une occupation ultérieure.

32 Au début du IVe s. ap. J.-C., une modification significative du parcellaire, dont les limites étaient relativement stables depuis près de trois siècles, intervient consécutivement à l'installation d'un atelier de potier sur les parcelles **À** et B **(fig. 10)**. Celui-ci remploie le bâtiment sur rue de la parcelle À et se dote à l'arrière d'un nouvel édifice. Il installe également ses fosses de décantation de l'argile sur la parcelle B dont les constructions sont alors détruites. Le bâtiment sur me, destiné à la fabrication, est équipé de deux fours dont l'un de facture soignée, à sole circulaire, servait incontestablement à la cuisson des céramiques. Le bâtiment arrière, doté de supports intermédiaires divisant l'espace en deux rangées de quatre travées minimum, servait probablement d'entrepôt ou de lieu de séchage.

33 L'officine étant la seule trace repérée d'une occupation, on suppose que le site est alors pratiquement déserté tout en offrant encore au regard quelques éléments de son organisation passée, comme la voirie. Enfin, après l'abandon de l'atelier, soit vers le milieu du IVe s. ap. J.-C., du mobilier épars atteste encore une fréquentation du site jusqu'à la fin du IVe ou au début du Ve s. ap. J.-C. La disparition des niveaux, lors de l'arasement du site, ne permet d'en préciser ni la nature ni la chronologie exacte.

10- Les îlots au IVe s.

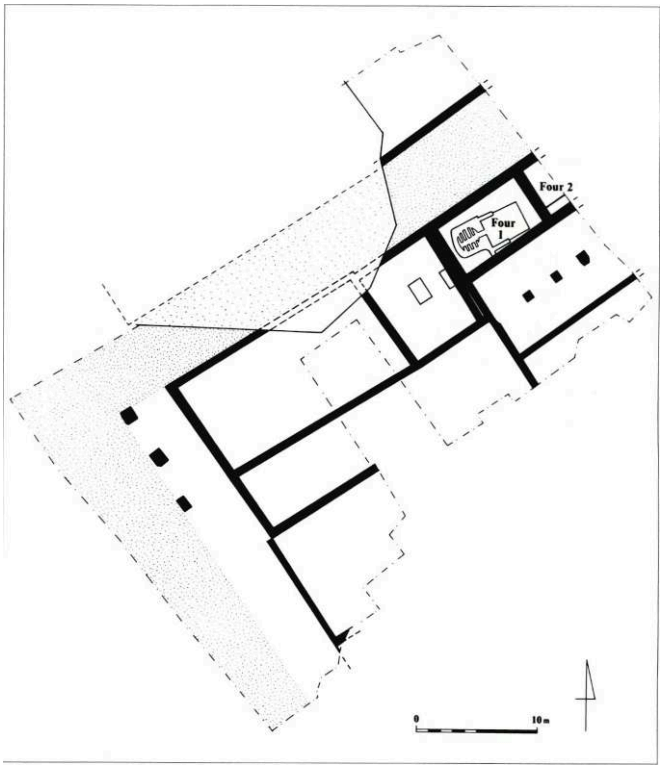

Les caractéristiques de l'habitat de Charavay

34 Au vu des quelques exemples d'habitat lyonnais, celui de Charavay peut être défini comme un habitat modeste. Bien que sans véritable équivalent, il présente quelques traits communs avec l'habitat du Verbe Incarné (Delaval 1995) et celui de la terrasse médiane de la rue des Farges (Desbat 1984). Comme ces derniers, l'habitat de Charavay se développe à l'intérieur de parcelles dont les surfaces restituées varient entre 150 et 250 $m^{2.}$ La partie habitat possède un nombre et des surfaces de pièces en rez-de-chaussée à peu près équivalents (quatre à six pièces à Charavay contre trois à six pièces rue des Farges). Enfin, la présence d'un étage est attestée également sur ces deux sites.

35 Hormis ces similitudes, les plans de Charavay, à l'exception de celui du bâtiment de la parcelle C, se distinguent nettement des exemples cités.

36 L'habitat du Verbe Incarné se développe en effet entre une partie sur rue réservée à une activité commerciale ou artisanale, et une partie habitat en fond de parcelle. Les boutiques sont inexistantes à Charavay.

37 L'habitat du Verbe Incarné s'organise autour d'une cour, rappelant en cela une disposition d'origine italique, qui perdurera pendant toute l'Antiquité. À Charavay, au contraire, la cour se réduit progressivement et apparaît comme un espace tampon entre deux constructions ; ceci pourrait indiquer que la parcelle est partagée entre plusieurs occupants et que l'habitat de Charavay a été peu influencé par les traditions romaines. En ce sens également, on fera observer que les cours des parcelles A et B n'ont jamais reçu d'aménagements les désignant comme un espace à part entière à l'exemple des citernes, des dispositifs de récupération des eaux ou encore des laraires placés dans les cours des habitats du Verbe Incarné.

38 Enfin, les techniques de construction, les éléments de confort et de décor de l'habitat de Charavay, fréquents dans l'architecture domestique lyonnaise, traduisent, plus encore que les plans, un habitat commun, sinon modeste. Les sols du Ier s. ap. J.-C., les seuls conservés, sont essentiellement en terre battue, alors que les revêtements de sol construits sont relativement nombreux dans certains habitats du Verbe Incarné et sont généralisés dans les pièces de l'habitat de la terrasse médiane de la rue des Farges. Les traces d'enduits peints sont peu nombreuses. Seuls, deux exemples ont été conservés qui appartiennent au bâtiment sur rue de la parcelle B. L'un est contemporain de la pièce au sol de béton, l'autre de la dernière évolution du bâtiment à la fin du Ier s. ap. J.-C. Ces deux exemples, une plinthe monochrome de couleur verte et un enduit moucheté, ne traduisent pas, à l'évidence, l'existence d'un décor exceptionnel. Les foyers dont on ne possède aucune trace d'élévation ne se distinguent pas de ceux découverts à Lyon. Seule, une banquette chauffante dans le bâtiment sur rue de la parcelle B, qui souligne encore la particularité de cet habitat, se retrouve dans quelques très rares habitats du Verbe Incarné et de Saint-Vincent (Rapport, Lascoux 1987).

Le site et son environnement

Le site et la plaine de Vaise

39 Les hypothèses des archéologues du XIXe s. et de la première moitié du XXe s. ont fortement marqué jusqu'à une époque très récente l'approche scientifique de cette partie du site antique de Lyon. Ainsi, considérant qu'une vaste nécropole s'étendait dans sa partie sud, la plupart des auteurs ont rejeté la plaine de Vaise en dehors du territoire *stricto sensu* de la cité (Allmer 1888, Steyert 1895). Par ailleurs, jugée insalubre et par conséquent impropre à l'installation humaine, elle était supposée n'avoir abrité aucune occupation (Audin 1956). Avec le développement des recherches sur les rapports de la colonie et de son territoire, l'extension de la zone de protection archéologique en 1991 et la multiplication des projets d'urbanisme, plusieurs opérations archéologiques récentes ont en partie modifié les hypothèses consacrées par l'usage (Delaval *et al.* 1995). Néanmoins, les recherches réalisées dans la partie sud de la plaine (par exemple, place Valmy), à l'emplacement de la nécropole, se sont encore inscrites dans la continuité des auteurs anciens, tout en précisant les chronologies et les associations entre le funéraire et l'habitat. L'étude du site de Charavay permet, dans une certaine mesure, de reconsidérer l'histoire de la plaine et sa place dans celle du site lyonnais, mais aussi de poser en termes différents les rapports entre habitat et zones funéraires.

Les occupations initiales de la plaine de Vaise

40 En l'état actuel des connaissances, les deux premières périodes de Charavay sont à considérer comme deux occupations successives et isolées dans la plaine de Vaise. Pour la première période, l'absence de toute trace d'occupation et de fréquentation au-delà du site semble indiquer qu'un espace restreint et une partie infime des ressources de la plaine étaient exploités à ce moment-là **(fig. 11A)**.

11- Evolution des occupations de la plaine de Vaise selon les dernières fouilles.

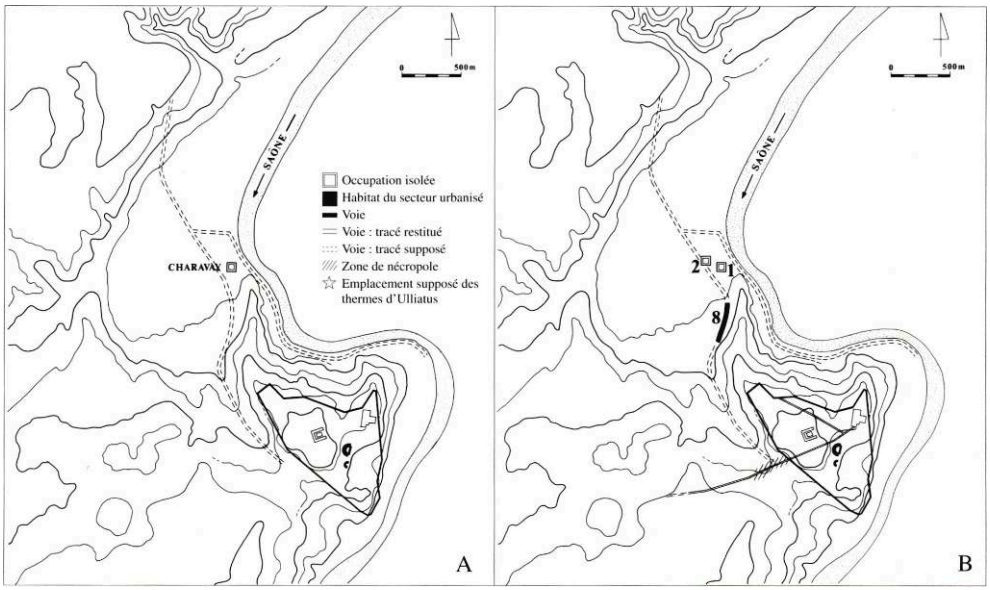

A : vers 30 av. J.-C.
B : époque augustéenne
C : début Ier s. ap. J.-C.

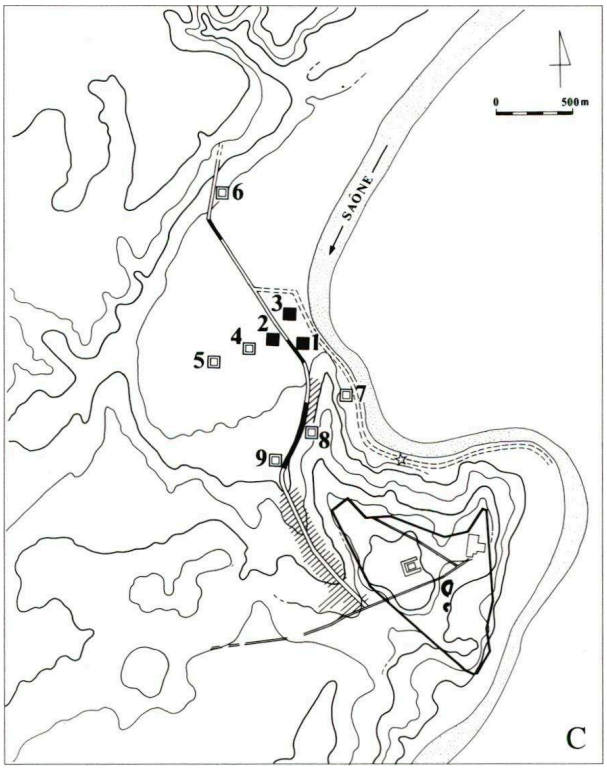

1 : Charavay
2 : Valmy
3 : Marietton
4 : Blanchisserie
5 : Horand
6 : Échangeur de Vaise
7 : Arloing
8 : Rhodiacéta
9 : Gorge-de-Loup

41 Au contraire, la *villa* qui succède suggère une activité plus large sur le territoire **(fig. 11B)**. Des traces, parfois ténues, témoignent en faveur de cette interprétation. Ainsi, un dépotoir et des structures fossoyées, à Gorge de Loup (Rapport, Chastel 1987 ; Bellon 1995, p. 160-161), attestent des travaux d'assainissement et des activités humaines au pied du versant septentrional de l'éperon de Loyasse dans la seconde moitié du règne d'Auguste. De même, les sites de la rue du docteur Horand (Rapport, Bellon 1996, p. 50) et des Blanchisseries (Rapport, Rahatsoz 1995, p. 42-44), plus tardivement à la fin de l'époque augustéenne, ont livré quelques fragments de céramique, à défaut de tout autre vestige, qui signalent peut-être une fréquentation de la partie centrale de la plaine. Enfin l'apparition, sur Valmy et Marietton (Rapport, Célestin-Le Nezet 1993, p. 23-42, Rapport, Monin 1995, p. 48-51), à l'ouest de Charavay, d'un premier habitat, suivie rapidement de la construction de trois autres, entre la fin du Ier s. av. et le début du Ier s. ap. J.-C., témoigne, soit d'un développement lié à la présence de la *villa* de Charavay soit d'une anticipation de l'évolution à venir **(fig. 11C)**.

Le secteur urbanisé et les occupations dispersées au Ier s. ap. J.-C.

42 C'est au début du Ier s. ap. J.-C. que s'opère une première mutation de l'occupation de la plaine de Vaise qui se manifeste par l'émergence d'un secteur urbanisé, suivie, une décennie plus tard, par l'apparition de plusieurs occupations isolées. Cette évolution traduit un essor de l'occupation de la plaine alors traversée par une voie de grande communication, en l'occurrence la voie de l'Océan sur laquelle se développe un noyau urbain **(fig. 12)**.

Le secteur urbanisé

43 L'importance de cette urbanisation peut être appréciée par l'analyse des différents fragments de trame qui la composent et en fonction des limites qui lui sont imposées par la Saône et le versant de l'éperon de Loyasse. Le site de Valmy, dont les bâtiments s'élèvent sur le côté ouest du prolongement de la voie de l'Océan, en fait partie. L'absence de constructions, au-delà des limites des fonds de parcelles, indique que celui-ci ne s'étendait pas vers l'ouest (Rapport, Celestin-Le Nezet 1993, p. 43-59) ; ce que confirment aussi les résultats négatifs des suivis archéologiques de la partie est du tènement de la Rhodiacéta (Rapport, Chastel 1987) et de la tranchée ouverte de la rue M. Berthet (Rapport, Tarras 1992). Si le site de Valmy se compose de parcelles mitoyennes que l'on peut assimiler à un urbanisme de rue, les îlots de Charavay, à l'est de la voie, indiquent en revanche un urbanisme qui s'est développé selon un quadrillage régulier. Eu égard aux dimensions supposées de l'îlot sud (240 x 120 pieds), quatre ou huit îlots peuvent être restitués de Charavay jusqu'au droit de Valmy, selon que l'on considère que la Saône empruntait ou non un tracé plus occidental pendant l'Antiquité. Le site de Marietton, organisé sur des orientations différentes, représente sa marge la plus septentrionale. Le relief constitue rapidement un obstacle naturel à son extension au sud. Enfin, au sud-est, l'absence de vestiges sur le site du quai Arloing, au début de notre ère (Pelatan 1971), suppose que le plan d'urbanisme ne s'est pas étendu à l'intérieur du défilé de Pierre Scize.

44 Si les parcelles de Charavay sont essentiellement destinées à l'habitat et à des entrepôts, celles de Valmy et de Marietton sont plutôt le lieu d'une occupation mixte associant habitat et artisanat, en particulier des métaux (Rapport, Célestin-Le Nezet

1993, p. 9 ; Rapport, Monin 1995, p. 5455). Cette distribution apparente des activités entre la périphérie, où sont rejetées les activités nuisibles et dangereuses, et un centre, occupé par l'habitat, conforterait l'idée d'un secteur urbain relativement étendu et organisé dont les limites restent à préciser. Il pourrait s'agir d'un nouveau quartier de la colonie, voire d'un nouveau pôle de peuplement. En tout état de cause, les reconstructions incessantes et la densification des bâtiments traduisent le dynamisme de cette urbanisation.

12- Reconstitution du plan d'urbanisme autour de Charavay

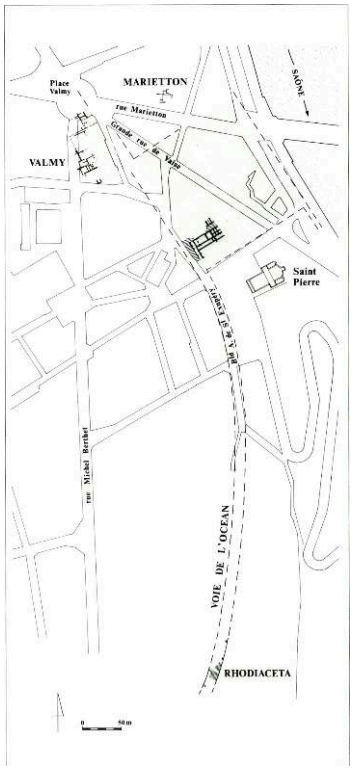

Les occupations dispersées

45 Par ailleurs, si les occupations les plus anciennes ne se rapportent pas directement à une valorisation des potentialités de la plaine, les occupations isolées montrent au contraire que ses ressources naturelles et agricoles ont été largement exploitées **(fig. 11C)**. Toute une série de découvertes récentes signalent la variété des activités pratiquées sur son territoire au cours du Ier s. ap. J.-C. L'utilisation des ressources aquifères est attestée ainsi sur de nombreux sites, d'abord à l'ouest, à Gorge de Loup, avec un premier bassin, daté entre le deuxième quart et le milieu du Ier s. ap. J.-C., puis trois autres qui, disposés en série, sont attribués à une *fullonica* fonctionnant pendant le dernier quart du Ier s. ap. J.-C. (Bellon 1995, p. 138-156). Ces structures témoignent de l'utilisation de la nappe aquifère des plateaux, comme l'indiqueraient les différents captages observés dans le talweg de la rue Pierre Audry (Rapports, Gisclon 1995, p. 14 ; Lasfargues 1973). Mais, d'autres exemples suggèrent l'utilisation de l'eau à d'autres fins. Il en est ainsi de l'aqueduc du Chalin, sur le site de l'échangeur de l'autoroute A7 au nord-ouest de la plaine, dont ni la date de construction, ni la vocation ne sont connues. C'est également ce que l'on peut supposer des vestiges installés en bordure d'un talweg

sur le site des Blanchisseries, bien qu'aucune preuve matérielle n'atteste formellement une occupation artisanale, (Rapport, Rahatsoz 1995, p. 42-45 et 63). Par contre, au centre de la plaine, sur le site de la rue du Docteur Horand, à la fin du Ier s. ap. J.-C., un complexe de biefs et de bassins, creusés directement dans le substrat, se rapporte aux installations d'une meunerie hydraulique (Battiga 1997). L'exploitation agricole de la plaine transparaît à travers les analyses palynologiques indiquant la culture de la vigne et de céréales (Bellon 1995, p. 164). Une activité d'extraction du granite des balmes, dans le défilé de Pierre Scize est également supposée avant l'apparition d'installations artisanales associées à des habitats et des entrepôts sur le site du quai Arloing (Tranoy 1995, p. 184-193). Enfin, une grande *domus* (maison aux *Xenia*), bâtie vers 25 ap. J.-C. sur le site de la Rhodiacéta, abrite un artisanat de la métallurgie entre les règnes de Claude et de Vespasien (Plassot 1995, p. 94-96).

Le secteur urbanisé et les occupations dispersées au IIe s. ap. J.-C.

46 L'occupation de la plaine est affectée par de profondes mutations au IIe s. ap. J.-C. qui apparaissent comme un recentrement sur les activités artisanales et commerciales du secteur urbain **(fig. 13A)**. Certes des raisons d'ordre économique ou social peuvent expliquer cette mutation, mais on ne peut pas exclure que des raisons plus pratiques, comme le tarissement des sources ou une modification du régime des rus, aient entraîné l'abandon des points d'occupations isolés, en majorité liés à des artisanats utilisant l'eau.

13-Évolution des occupations de la plaine de Vaise.

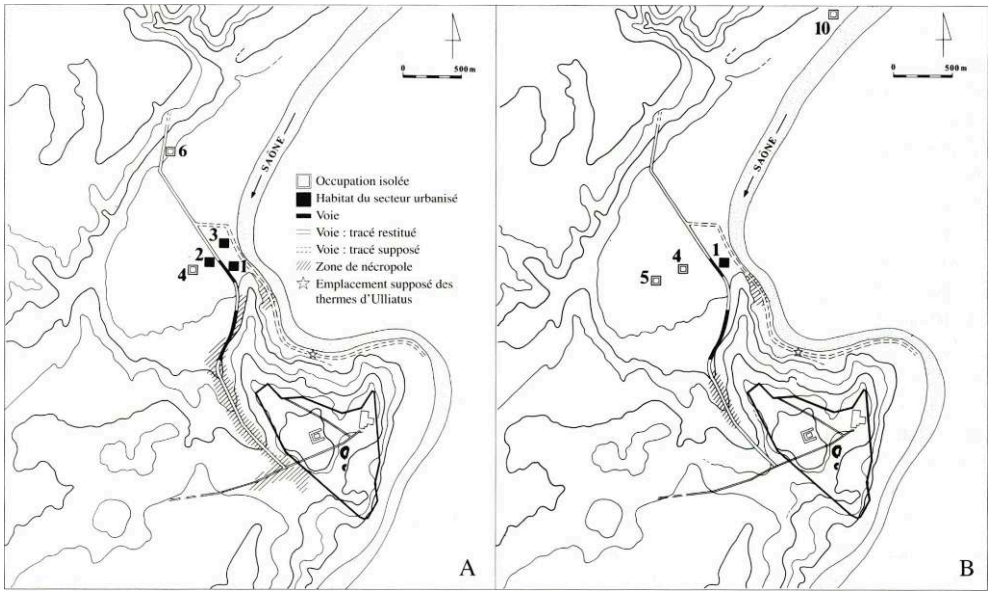

A : au IIe s. ap. J.-C.
B : à la fin du IIIe s. et au IVe s. ap. J.-C.
1 : Charavay
2 : Valmy
3 : Marietton
4 : Blanchisserie
5 : Horand
6 : Échangeur de Vaise
10 : Masson

47 Les habitats isolés associés à une activité rurale ou artisanale sont désertés entre la fin du Ier s. ap. J.-C., et le début du IIe s. ap, J.-C., excepté toutefois le site des Blanchisseries (Rapport, Rahatsoz 1995, p. 49-53). Au débouché du vallon de la rue Pierre Audry, la *domus* de la Rhodiacéta est abandonnée après le règne de Vespasien (Plassot 1995, p. 122). Les équipements artisanaux de la station Gorge de Loup le sont également vers 120 ap. J.-C. (Bellon 1995, p. 155-157). Au nord de Charavay, le site de la rue du Docteur Horand est délaissé au plus tard au milieu du IIe s. ap. J.-C. (Rapport, Bellon 1994, p. 38-40 et p. 73-79). D'autre part, au sud, dans le défilé de Pierre Scize, quai Arloing, bien que l'occupation se poursuive, les premières sépultures d'une zone funéraire, qui ne cessera de s'étendre, apparaissent au début du IIe s. ap. J.-C. (Tranoy 1995, p. 231-240).

48 À l'intérieur du noyau urbain plusieurs reconstructions traduisent la poursuite de l'essor de cette partie de la plaine. Comme le suggère le site de Charavay, un nouveau projet d'urbanisme pourrait être à l'origine des différents travaux. En effet, la reconstruction quasi générale dont fait l'objet le site, à la fin du Ier ou au début du IIe s. ap. J.-C. et l'installation d'un grand collecteur sous la chaussée de la voie nord-sud au même moment, ne sont pas les seuls arguments en faveur d'une telle hypothèse. Ainsi, à Valmy, des travaux de stabilisation et d'assainissement, l'augmentation du nombre des parcelles, leur construction ou reconstruction et leur agrandissement à l'ouest à la même époque vont également dans ce sens (Rapport, Célestin-Le Nezet 1993, p. 59-78). Il est à signaler, hors le cas de Marietton dont l'occupation est trop mal conservée (Rapport, Monin 1995, p. 48 et 60), que les mêmes activités à l'intérieur des parcelles se maintiennent pendant toute cette période.

L'évolution de la plaine de Vaise à la fin de l'Antiquité

49 La topographie de l'occupation du IIIe s. ap. J.-C. reprend dans sa forme celle du siècle précédent. Hormis le site des Blanchisseries (Rapport, Rahatsoz 1995, p. 53-63) et le quai Arloing (Tranoy 1995, p. 202-206), la plaine ne présente toujours pas d'autres occupations isolées sur son territoire. Le secteur urbanisé, encore occupé, est en net déclin, voire partiellement abandonné **(fig. 13B)**.

50 Cependant, l'appréciation de l'état réel n'est pas aisée, car tous les sites ont fait l'objet d'arasements. Seul celui de Charavay livre quelques indices en faveur du maintien d'une occupation. Au contraire, le site de Valmy est abandonné et investi par des sépultures à partir du IIIe s. ap. J.-C. (Rapport, Celestin-Le Nezet 1993, p. 79-87). Marietton l'est apparemment également à la fin du IIe s. ap. J.-C., quoique ce site ait livré un antoninien qui pourrait indiquer qu'il est encore fréquenté dans la seconde moitié du IIIe s. ap. J.-C. (Rapport, Monin 1995, p. 60).

51 Au IVe s. ap. J.-C., la topographie héritée des siècles précédents cède la place à une nouvelle organisation où dominent les zones funéraires des sites du quai Arloing (Tranoy 1995, p. 231-240) et de Valmy (Rapport, Celestin-Le Nezet 1993, p. 79-87). Des sites connus au Ier s. ap. J.-C. sont à nouveau occupés (rue du docteur Horand et impasse Masson). L'occupation du secteur urbain reste difficile à saisir à partir du seul cas de Charavay. L'atelier de potier qui y prend place se situe peut-être en marge d'un noyau désormais réduit ou à l'intérieur d'une vaste zone entièrement dédiée au funéraire.

Les dépôts

52 Les deux dépôts étaient enfouis à l'intérieur et dans l'angle sud-ouest du bâtiment sur rue de la parcelle B **(fig. 14)**, en léger retrait le long du mur ouest. Distincts non seulement par leur position relative, ils le sont également par les objets qui les composent. Sans entrer dans le détail de leur inventaire, le premier dépôt, ou dépôt 1, est constitué, pour l'essentiel, de statuettes et fragments de statuettes qui sont peut-être des objets votifs. Le second, ou dépôt 2, peut être qualifié de dépôt d'effets personnels. Il est constitué de bijoux, d'ustensiles de table, de petits objets et d'une bourse qui contenait plusieurs dizaines de monnaies.

53 Les deux dépôts ont été découverts lors de l'enlèvement d'une berme située contre et sous un mur moderne. Ces travaux, réalisés à l'aide d'un engin mécanique et destinés à compléter l'information déjà recueillie pour les niveaux les plus anciens, n'ont fait l'objet d'aucune disposition particulière, tout au moins jusqu'à la découverte du premier trésor. Bien que celui-ci soit apparu sous le godet de la pelle, on peut considérer qu'aucune de ses pièces ne manque en raison des vérifications d'usage faites dans les déblais. Toutefois, on ne saurait écarter l'éventualité que quelques fragments aient pu échapper à notre vigilance, expliquant ainsi l'état incomplet de quelques-uns des objets. Le second trésor, découvert sous la surveillance d'un archéologue, est au contraire complet et n'a subi aucune atteinte.

14- Situation des deux dépôts dans l'habitat de la parcelle B (état fin Ier s. ap. J.-C.)

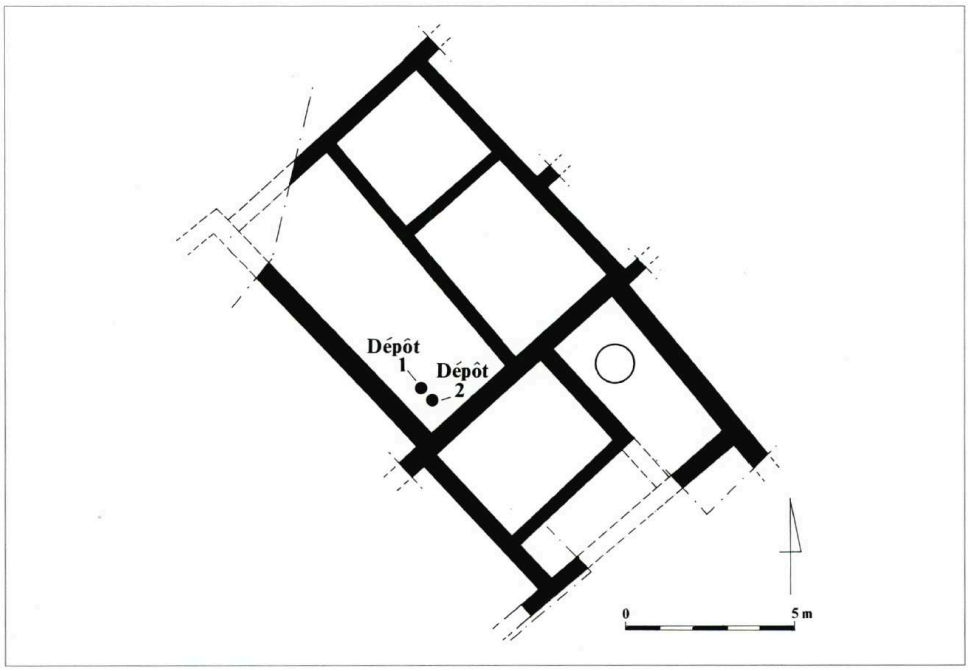

mode d'enfouissement

54 Les différences dans l'organisation et dans la composition des objets des deux dépôts permettent de supposer que leur enfouissement n'est pas simultané et qu'il n'obéit pas aux mêmes motivations.

le dépôt 1

55 Son contenant était une matière souple, peutêtre un sac en matière organique dont aucune trace n'a subsisté, mais que l'organisation des objets atteste. Les statuettes étaient en effet disposées tête-bêche afin de réduire leur encombrement ; dans le même esprit, les autres objets avaient été étroitement imbriqués entre eux et formaient avec les statuettes un tout compact. La position inclinée du dépôt indique une excavation au profil tronconique, comme celle que l'on peut obtenir en creusant un trou avec les mains ou un petit outil de fortune. Le creusement de la cache et l'organisation du dépôt suggéraient un acte exécuté dans la précipitation. Il est également curieux que des objets votifs, auxquels était attaché un respect particulier, aient été traités d'une telle manière.

le dépôt 2

56 Lors de la découverte on a observé que les objets du dépôt 2 avaient été réunis à l'intérieur d'un coffre dont le volume était conservé en partie en négatif[3]. Il ne subsistait rien des matériaux qui avaient servi à sa confection si ce n'est quelques pièces métalliques, très oxydées, qui pourraient appartenir au dispositif qui maintenait les parois entre elles. Outre les objets, ce volume était en partie comblé par des matériaux provenant des couches dans lesquelles le coffre avait été installé et qui s'étaient introduites à l'intérieur après décomposition ou rupture du couvercle et des parois. La bourse, qui contenait les monnaies, reposait directement sur le fond, à proximité de quelques menus objets. Les pendants d'oreilles, le collier, les bracelets et un pendentif monétaire étaient posés sur celle-ci en position d'équilibre. À côté de ce premier ensemble, étaient disposés les plats en argent posés les uns sur les autres, et sur lesquels avaient été placées les cuillers regroupées en un seul ensemble **(fig. 15)**. L'organisation, l'ordre et la position d'équilibre des objets indiquent que ceux-ci ont été placés à l'intérieur du coffre après l'installation de celui-ci en terre dans une position parfaitement horizontale. L'enfouissement a été probablement prémédité par l'occupant du bâtiment de la parcelle B, avant que ne surviennent des événements dramatiques, ou en prévision de ceux-ci. Le fait qu'il s'agisse de mobiliers et d'objets personnels renforce cette hypothèse.

15- Le dépôt 2 en cours de démontage

Datation des dépôts

57 Les deux dépôts ont été découverts sous la première assise de fondation d'un mur moderne qui recoupe le bâti de la fin du Ier-début IIe s. ap. J.-C. de la parcelle B. Ainsi, hormis le fait que le dépôt 1 recoupe la fosse 1161 située directement sous le niveau de décapage, toute autre tentative de raccordement stratigraphique s'avère impossible. Cet obstacle peut être toutefois aisément contourné par les monnaies du dépôt 2 et le mobilier de la fosse 1161 qui permettent d'insérer ces deux dépôts dans les évolutions du site comprises entre la fin du IIIe et le début du IVe s. ap. J.-C. De par sa chronologie, la présentation du mobilier de l'atelier de potier s'impose donc. Toutefois, en l'absence de tout niveau, les deux dépôts ne peuvent être attribués stratigraphiquement ni à l'atelier, ni à l'habitat. Tout au plus peut-on considérer à titre d'hypothèse, en particulier pour le dépôt 2, que les circonstances de son enfouissement et la nature de ses objets plaident pour sa contemporanéité avec la dernière occupation de l'habitat.

Le dépôt 1

58 La fosse, recoupée par le dépôt de statuettes, a livré un mobilier en grande partie résiduel, en particulier des sigillées du Ier s. ap. J.-C., de la céramique à paroi fine, ou bien encore les types 7 et 8 d'amphores gauloises (Laubenheimer 1985, p. 385) **(fig. 16)**. Les céramiques les plus récentes appartiennent aux productions d'origine africaine ; parmi celles-ci, une forme Hayes 50 produite à partir de 230 ap. J.-C. situe le comblement de la fosse au plus tôt à cette date. On remarquera également, à l'appui de la chronologie proposée, la forte proportion d'amphores gauloises et la présence du type 4 que l'on rencontre à partir de l'époque flavienne et dont la production et la

commercialisation se développent très largement jusqu'au IIIe s. ap. J.-C. (Laubenheimer 1985, p. 391).

16- Inventaire du mobilier de la fosse 1161

Parois. fines		Sigillées			CRA		Afr	Communes			Amphores			Dol
Es	Ens	SgIta	SgGs	SgLe	CIB	NI		Cs	Cc	Cr	Gles	D20	NI	
1	1	1	18	2	3	1	3	64	41	5	51	4	77	1

Es : engobe sablé ; Ens : engobe non sablé ; SgIta : sigillées italiques ; SgGs : sigillées de Gaule du Sud ; SgLe : sigilllées de Gaule du Centre (Lezoux) ; CRA : céramiques à revêtement argileux ; C1B : Claire B ; Afr : sigillées et commune africaines ; Cs : commune sombre ; Cc : commune claire ; Cr : commune rouge ; Gles : gauloise ; D20 : Dressel 20 ; NI : non identifié ; Dol : dolium.
Avec un Service I en italique ; un Drag17a, 24/25, 29, 35/36, deux Drag 18/31 et un Rit 8 en Gaule du Sud ; une forme Desbat 15 (?) en Claire B ; une forme Hayes 50 production africaine ; deux marmites à lèvre horizontale, quatre ovoïdes à col lisse, un ovoïde à épaule carénée, un ovoïde à col côtelé et quatre écuelles en commune sombre ; un mortier à lèvre pendante en commune claire ; une marmite à lèvre horizontale en commune rouge ; une forme Gauloise 4, 8 et 7 ainsi qu'une forme Dressel 7/11.

Le dépôt 2

59 Le dépôt 2 a été enfoui au plus tôt dès le début de la seconde moitié du IIIe s. ap. J.-C. Les monnaies qu'il contenait, au nombre de quatre-vingt une, couvrent en effet une période comprise entre le règne de Vitellius (69 ap. J.-C.) et le règne conjoint de Valérien et Gallien (253-260 ap. J.-C.). À cette série s'ajoute un *aureus* de Gordien III, monté en médaillon (238-244 ap. J.-C.) (*cf. infra*).

Le mobilier de l'atelier de potier

60 L'atelier possède un mobilier qui permet de fixer avec une relative précision son fonctionnement dans le temps. Parmi les faits en relation directe avec son installation, la tranchée du four principal a livré un *follis* de Constantin qui situe l'installation de cet équipement au plus tôt entre 310 et 311. Par ailleurs, la céramique tardive, mais plus encore la série monétaire contenue dans le comblement de deux fosses de décantation de l'argile suggèrent que son abandon a eu lieu à la fin du IVe ou au début du Ve s. ap. J.-C. **(fig. 17)**. L'occupation du site pendant le fonctionnement de l'atelier est attestée également par des fosses contenant en particulier les formes Lamb. 37 et 45 produites au IVe et Ve s. ap. J.-C.

17- Inventaire du mobilier des fosses de décantation

P. fines		Sigillées			CRA		Afr	Communes			Amphores			Dol
Es	Ens	SgIta	SgGs	SgLe	CIB	Tard		Cs	Cc	Cr	Gles	D20	NI	
			5		1	2		101	7	1			9	

Ibidem que le tableau 16 sauf pour la céramique tardive (Tard : céramique à revêtement argileux de la fin de l'Antiquité).
Avec deux Drag 29 et un Drag 35/36 en Gaule du Sud ; une forme non identifiée de cruche à bec tréflé en Claire B ; une forme non identifiée en CRÀ tardive ; une marmite à lèvre horizontale, un ovoïde à épaule carénée, un ovoïde à col lissé, deux formes de vases globulaires à décor lissé en trois registre sur panse et une assiette en commune sombre.

61 Il faut également signaler une série monétaire importante comprenant une imitation frappée entre 270 et 300, un antoninien de Claude II le Gothique (268-270), un moyen bronze Ae 2 de Magnus Maximus (383-387), un petit bronze Ae 3 de Gratien (367-375),

un second petit bronze du même empereur, et enfin un petit bronze Ae 3 frappé entre 350 et 400.

Le traitement de conservation-restauration

Les quatre ensembles distincts constituant le trésor de Vaise présentaient des états de conservation bien différents. Chaque lot a fait l'objet d'examens préalables afin de déterminer le traitement le plus adapté à appliquer.

La statuaire

L'ensemble de statuettes était le plus gravement dégradé au moment de la découverte. Les pièces creuses, réalisées à partir de minces tôles d'argent battues travaillées au repoussé et assemblées par soudure, n'avaient pas résisté aux contraintes de l'enfouissement ; elles nous sont parvenues disloquées et brisées.

Examen préalable

Après un travail préliminaire de tri des nombreux fragments et la recherche des assemblages, les différentes pièces ont pu être individualisées. Un examen précis des socles et des traces de soudure qu'ils portaient a permis de les associer sans doute possible à la statuette correspondante. Huit menus fragments isolés et illisibles recollaient entre eux pour reconstituer la tête barbue d'un Jupiter.

Le matériau constitutif des statues est un argent vraisemblablement très bien titré — les dépôts de corrosion verts du cuivre étaient rares —, mais aussi profondément corrodé. La surface de tous les fragments était à peu près uniformément recouverte d'une couche granuleuse gris foncé de produits de corrosion de l'argent (oxydes, sulfures, mais aussi chlorures responsables d'une dégradation plus grave dite "argent corné"), d'une épaisseur de 1 à 2 mm alors que la tôle d'origine ne dépassait pas ellemême le millimètre **(fig. 18)**.

18- Buste impérial, avant traitement

Traitement

Plusieurs procédés visant à éliminer la couche de corrosion pour retrouver la surface d'origine ont été testés sur de petits fragments : le dégagement au scalpel risquait de rayer la surface sous-jacente plus tendre que les dépôts ; quant aux nettoyages chimiques qui agissent sans distinguer entre les produits de corrosion externes et ceux présents au sein du matériau, ils faisaient perdre à la tôle d'argent toute cohésion interne.

C'est un procédé mixte, associant méthodes électrochimique et manuelle, qui a donné les meilleurs résultats. Les fragments ont d'abord subi un traitement de réduction électrolytique[4], ce qui a rendu la couche de corrosion externe moins compacte et moins adhérente. Le dégagement au scalpel a ensuite pu être pratiqué aisément sous loupe binoculaire, sans que la surface d'origine ne soit lésée.

Les dorures des vêtements, drapés ou socles, masquées par la corrosion de l'argent ont été nettoyées à l'aide de compresses chimiques.

Le plus souvent, seul l'extérieur a été dégagé. La couche de corrosion qui subsiste au revers reste un renfort utile alors que la mince tôle d'origine est tellement fragilisée. Les parties comme les drapés, visibles et donc nettoyés des deux côtés, sont d'une minceur et d'une faiblesse extrêmes.

Les remontages et consolidations par entoilage du revers ont été effectués avec des résines acryliques ou époxy sur tissu de verre. Quelques comblements limités ont

été nécessaires pour renforcer des parties trop lacunaires. Enfin, les statues ont été recollées sur leur socle à l'aide d'un adhésif réversible.

Remarques technologiques

Les interventions de restauration sont souvent l'occasion d'observer les détails des techniques de fabrication. Ainsi, les petits éléments — pieds de statues ou avant-bras avec leurs cornes d'abondance et autres attributs — sont pour la plupart en argent massif. Ils ont été coulés à part avant d'être assemblés au membre creux. Un liseré noirâtre correspondant à des restes de soudure oxydés marque nettement l'endroit de la jonction à la cheville ou au bras. La même ligne noirâtre a pu être observée le long de la plupart des bras et des jambes. Elle indique là aussi l'endroit où le tube constituant le membre a été fermé sur lui-même par soudure.

La statue de Fortuna présentait, quant à elle, sur toute sa hauteur côté gauche, une ligne verticale de sels verts de cuivre. C'est donc une brasure au cuivre qui a dû être appliquée ici, les autres soudures étant plus vraisemblablement constituées d'un alliage à base d'argent, plomb, étain[5].

Des gros tenons en alliage cuivreux, des remplissages en plomb dont la corrosion a d'ailleurs provoqué des poussées et des dommages sur la tôle d'argent, garnissent fréquemment les bras et les épaules pour aider à l'assemblage de ces parties plus lourdes sur les corps creux.

Les radiographies X effectuées montrent l'existence à l'intérieur des têtes de tiges métalliques dont la fonction ne peut être précisée : servaient-elles au maintien de la tête sur le corps, ou à la fixation d'éléments rapportés comme les rayons d'une couronne solaire pour Apollon, le diadème et le collier serpentiforme de la Fortuna ?

La vaisselle

Deux types de produits de corrosion pouvaient être observés sur les différentes pièces d'argenterie : des dépôts verts de sels de cuivre d'une part, de l'autre des produits granuleux gris-violacé caractéristiques de l'argent corrodé (chlorures et/ou sulfures d'argent).

La présence de cuivre allié avec l'argent répond à une nécessité technique : l'argent pur est un métal trop malléable pour la fabrication d'objets, même d'apparat ; l'adjonction d'une petite quantité de cuivre en augmente considérablement la dureté.

L'argent corrodé perd son élasticité et devient cassant. La grande coupe au Mercure, quelques cuillers également présentaient fissures, fractures et lacunes.

Ce sont des procédés de nettoyage chimique qui ont été appliqués à ce lot ; dans un premier temps un bain dans une solution d'acide formique pour toutes les pièces portant des sels de cuivre, puis un traitement au thiosulfate d'ammonium pour éliminer cette fois les dépôts de corrosion d'argent. Ces nettoyages chimiques sont conduits conjointement avec des dégagements mécaniques au scalpel, des

brossages et des polissages doux. De fréquents examens sous loupe binoculaire permettent de contrôler la progression du travail.

Pour ne pas fragiliser davantage la coupe au Mercure, profondément corrodée et cassante, le nettoyage du revers a été laissé inachevé, au profit d'un dégagement complet de l'intérieur et de son médaillon gravé. L'extérieur a conservé ses dépôts d'oxydes d'argent noirs **(fig. 19)**.

19- La coupe au Mercure en cours de nettoyage

Le plus petit plateau, constitué d'une âme en alliage de cuivre plaquée d'une feuille d'argent décorée au repoussé, a posé un problème spécifique. Le cuivre s'est corrodé ; la feuille d'argent couverte de sels est soulevée, fissurée et repose en fait sur un espace vide. Dégager la surface sans l'écraser ou la transpercer a été particulièrement délicat et l'aspect en est moins flatteur que celui des objets massifs. Le traitement des pièces les plus altérées est toujours une recherche de compromis entre les nécessités du nettoyage et le souci de ne pas fragiliser davantage l'objet.

Les bijoux

L'or, qui est inaltérable dans tous les milieux naturels, apparaissait intact sous quelques concrétions brunâtres provenant du sol. Les seuls dommages subis étaient d'ordre mécanique. Certains anneaux ou éléments d'articulation des pendants d'oreille étaient tordus, ouverts ou cassés. L'une des extrémités de pendeloque manquait. Un bracelet torsadé était déformé, avec une déchirure qui a d'ailleurs permis d'observer la manière dont le bijou était fabriqué : huit fils d'or torsadés sont enroulés sur un tube central.

Plus généralement, à l'exception des deux bagues qui sont massives, les éléments en or sont creux. Ils ont été réalisés à partir de minces feuilles d'or battues et roulées sur elles-mêmes, dans le souci d'économiser le matériau précieux.

Un autre détail technique intéressant a pu être remarqué : la réparation antique de certains maillons du collier, par rajout d'une plaquette d'or.

Les dépôts ont été nettoyés délicatement à l'aide d'alcool et de pointes en matériaux tendres afin de ne pas rayer la surface de l'or. Les anneaux de suspension endommagés des boucles d'oreille ont été reconstitués en résine transparente ; les perles de nacre, très pulvérulentes, imprégnées d'un consolidant. Les déformations subies ont été respectées : l'or est trop fragilisé pour être détordu sans se déchirer davantage.

Les monnaies

Elles ont été retrouvées agglomérées entre elles par des produits de corrosion de couleur verte, caractéristiques des sels de cuivre.

On sait que le titre des monnaies d'argent varie beaucoup avec les fluctuations économiques et que la proportion de cuivre dans l'alliage est souvent importante. Moins noble que l'argent, le cuivre se corrode préférentiellement, ce qui explique la présence d'une volumineuse corrosion de cuivre à la surface des monnaies.

C'est un procédé de nettoyage chimique qui a été appliqué ici. Un bain de courte durée dans une solution d'acide formique dilué, qui dissout tous les sels de cuivre sans attaquer l'argent et ses composés, a permis de désolidariser les monnaies et de dégager l'essentiel des dépôts de corrosion pour retrouver la surface d'argent restée métallique.

Les nettoyages chimiques toujours suivis de rinçages prolongés, doivent être conduits avec précautions car si l'argent est chimiquement intact, il a perdu beaucoup de sa cohésion physique avec l'élimination des composés de cuivre qui lui étaient intimement liés dans l'alliage initial. Dans le cas des monnaies les moins bien titrées, le traitement a été interrompu plus tôt pour préserver la surface affaiblie et pulvérulente ; le dégagement a alors été achevé manuellement, au scalpel sous loupe binoculaire.

Les patients traitements appliqués au trésor de Vaise ont permis de le rétablir dans son intégrité, en répondant au triple objectif que doit poursuivre toute intervention de conservation-restauration : rendre sa lisibilité à l'objet, lui restituer une cohésion suffisante, stabiliser les processus de dégradation du matériau.

20- La statuette de la déesse aux oiseaux en cours de dégagement

Comparé aux traitements souvent ingrats que le restaurateur mène sur les métaux moins précieux, ce travail prend un caractère particulièrement spectaculaire **(fig. 20)**. L'éclat restitué à l'argent ferait presque oublier la réalité matérielle des objets qui, sous une apparence de splendeur retrouvée, restent très fragiles et sont profondément altérés dans leur constitution physique et chimique.

Atelier de restauration C.R.E.A.M. G. Chapotat,
11 rue du 24 avril 1915
Estressin, Vienne 38200

DÉPÔT1	**DÉPÔT 2**
20 Buste masculin, argent Inv. n° 93 1 104 25	1 Coupe, argent Inv. n° 93 1 104 1
21 Statuette d'Apollon-Hélios, argent doré Inv. n° 93 1 104 20	2 Petit plateau à marli, bronze plaqué argent Inv. n° 93 1 104 3
22 Statuette de Fortuna, argent doré au feu Inv. n°93 1 104 21	3 Petit plateau à marli, argent Inv. n° 93 1 104 2
23 Statuette d'une déesse aux oiseaux argent doré au feu Inv. n° 93 1 104 22	4 à 17 Lot de 14 cuillers, argent Inv. n° 93 1 104 4 à 17

24 Tête de divinité, argent Inv. n° 93 1 104 24	18 Manche et anneau, argent Inv. n°93 1 104 18
25 Tête masculine, argent Inv. n° 93 1 104 23	19 Tige avec « marteau », argent Inv. n° 93 1 104 19
26 Aile, argent Inv. n° 93 1 104 26	35 Collier, or et émeraudes Inv. n° 93 1 201 3
27 Fragment de couronne tourelée, argent Inv. n° 93 1 104 27	36 Paire de bracelets, or Inv. n° 93 1 201 8 et 9
28 Lunule, argent doré Inv. n° 93 1 104 28	37 Paire de pendants d'oreilles, or et pierres fines Inv. n° 93 1 201 6 et 7
29 Bras gauche l'index tendu, argent Inv. n° 93 1 104 30	38 Paire de pendants d'oreilles, or et pierres fines Inv. n° 93 1 201 4 et 5
30 Bras droit tenant une patère, argent Inv. n° 93 1 104 29	39 Bague, or Inv. n° 93 1 201 10
31 Fragment de bras : coude, argent	40 Bague à intaille, or et nicolo Inv. n° 93 1 201 11
32 Fragments de feuilles, argent	41 Médaillon monétaire, or Inv. n° 93 1 201 12
33 Bracelet torsadé, argent Inv. n° 93 1 201 2	42 Lot de 81 monnaies, argent, Inv. n° 93 1 105 1 à 81
34 Bracelet serpentiforme, argent Inv. n° 93 1 201 1	

62 **Ces objets sont conservés au Musée de la civilisation gallo-romaine, 17 rue Cleberg 69005 Lyon**

NOTES

1. Les terrains étaient situés des n° 1 à 17 de la rue du Chapeau Rouge (Lyon 69009). Ils couvraient une superficie de 3000 m ^{2,} dont seulement 2000 m^2 ont été fouillées. Ce site est aujourd'hui occupé par les immeubles 1 à 9 de la rue du Chapeau Rouge.

P. Jacquet (AFAN), était responsable de secteur ; Woijtek Widlak (AFAN), responsable de l'étude de la céramique antique. Nous remercions A. Audra et P. Mathey (bénévoles) qui ont effectué l'étude des monnaies isolées du site.

2. La valeur habituelle du pied romain est de 0,2957 m (0,296 m en chiffre rond).

3. Long. 25 cm, larg. 21 cm, profondeur conservée 20 cm.

4. Électrolyse dans une solution potassique ; les sulfures d'argent se réduisent à un potentiel d'environ - 1300 mV ESS, les chlorures d'argent d'environ - 400 mV ESS. Les traitements électrolytiques sont menés au C.R.E.A. de Vienne avec l'aide matérielle et scientifique du Laboratoire EDF-VALECTRA, mécénat technologique et scientifique.

5. Michael Hughes *et al. : Technologie de l'argenterie romaine, In : Trésors d'orfèvrerie gallo-romains* 1989, p. 26 (21-28).